



SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABAILLE DE L' AISNE

ASSOCIATION SANITAIRE
APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.02



Plan départemental de lutte contre le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes

(De son vrai nom frelon Vespa Vélutina Nigrithorax)

En cette année 2024, afin de limiter la progression du frelon asiatique, de protéger la biodiversité et les abeilles de nos apiculteurs, la Fédération de chasse de l'Aisne et l'Association Sanitaire Apicole du Département de l'Aisne mettent en place une campagne de piégeage des fondatrices au printemps sur l'ensemble du territoire du département de l'Aisne. Pour rappel, le nombre de nids détruits gratuitement par les pompiers s'élève à plus de 1900 en 2023, contre 1600 en 2022.

Où trouver des pièges : Des pièges de type TAP-TRAP sont mis à disposition dans chaque mairie du département.

Confection des pièges : **Les bouteilles doivent impérativement être percées en périphérie de trous de 6 mm afin que les insectes autres que le frelon puissent s'échapper. Il est aussi impératif de mettre dans le fond de la bouteille des brindilles ou des cailloux pour éviter les noyades.**

Positionnement des pièges : Ces pièges seront disposés dans des lieux protégés des vents et exposés au soleil le matin près d'un noisetier ou saule, ou toute fleur. L'objectif est de piéger les fondatrices qui au printemps sortent de l'hivernage avec un besoin énergétique (recherche de sucres) important pour se déplacer et choisir le lieu d'implantation des nids primaires.

Quel appât pour ce type de piège ?

Au printemps, **le meilleur appât est constitué d'un tiers de sirop sucré, d'un tiers de bière, (de préférence brune) et d'un tiers de vin blanc sec (pour éloigner les abeilles).**

Durée de piégeage : Le piégeage de printemps se pratique du mois **de février (lorsque la température dépasse les 13°C) jusque fin mai**. Les pièges peuvent alors être nettoyés et rangés jusqu'au printemps de l'année suivante.

Surveillance des pièges : La fréquence est décisive. Une visite au minimum hebdomadaire est recommandée. Faire remonter l'information mensuellement à l'aide du **document joint** par mail : frelon.asiatique.02@free.fr.

Bruno FEISTEL

Référent départemental frelon asiatique